



Chambre Régionale
de Commerce et d'Industrie
Paris - Ile-de-France

N° 265 - Mars 2006

Emploi

Déplacements domicile-travail : un desserrement de l'emploi parisien vers la grande couronne

En 2003, trois Franciliens sur quatre quittent leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail. Même si Paris et les Hauts-de-Seine restent très attractifs, l'emploi parisien se « desserre » au profit de la grande couronne, la suprématie de Paris dans les déplacements de travail n'est plus aussi affirmée. Ce desserrement profite principalement à la Seine-et-Marne et aux Yvelines. Un nombre croissant de navettes quotidiennes s'effectuent vers des pôles secondaires comme Roissy ou Evry et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Danielle Jabot
Insee Ile-de-France

Chaque matin ou presque, ils quittent la commune où ils vivent pour se rendre sur leur lieu de travail : on les appelle les « migrants alternants ». En 2003, sur les 4,9 millions de salariés résidant en Ile-de-France près de 3,7 millions de salariés, soit trois Franciliens sur quatre, quittent leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi eux, 2,4 millions, soit moins d'un Francilien sur deux, quittent non seulement leur commune mais aussi le département où ils vivent. Ces déplacements domicile-travail concernent essentiellement des parcours internes à la région.

En effet, seulement 24 000 Franciliens quittent la région pour aller travailler, alors que 120 000 habitants d'une autre région sont salariés en Ile-de-France (📍➡️ et ➡️📍 Méthodologie).

Entre 1999 et 2003, le nombre de déplacements domicile-travail a augmenté de 13,5 %. Parallèlement, le nombre de salariés qui habitent et travaillent dans la même commune a progressé de 18,9 %. Parmi les salariés franciliens, 25 % sont ainsi employés dans leur commune de résidence en 2003, alors qu'ils étaient 24,2 % en 1999. C'est à Paris que cette proportion est la plus élevée, puisque

65,7 % des salariés parisiens habitent et travaillent dans la capitale. Le pourcentage est seulement de 39 % en Seine-Saint-Denis et de 43 % dans le Val-d'Oise.

Paris concentre toujours les emplois

Au niveau régional, les navettes domicile-travail restent très polarisées sur Paris et les Hauts-de-Seine. Dans ces deux départements, les arrivées sont plus nombreuses que les départs. Ainsi, en 2003, comme en 1999, la capitale est de loin le département qui

📍➡️ 1 A Paris et dans les Hauts-de-Seine, plus d'entrants que de sortants

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Ile-de-France
Nombre de salariés "travailleurs" *	1 959 000	1 206 000	824 000	759 000	620 000	726 000	618 000	595 000	5 020 000
Nombre de salariés résidents	1 011 000	671 000	593 000	540 000	537 000	589 000	508 000	483 000	4 900 000
Nombre d'emplois offerts	1 800 000	981 000	519 000	482 000	416 000	523 000	411 000	380 000	5 500 000
Nombre de salariés sortants	346 000	342 000	360 000	316 000	238 000	265 000	240 000	270 000	24 000
Nombre de salariés entrants	949 000	535 000	231 000	219 000	83 000	137 000	110 000	112 000	120 000

*résidents et non résidents dans le département.

Source : Insee, DADS 2003

attire le plus de salariés résidant hors de celle-ci 📍② : ils sont 950 000 à s'y rendre chaque jour pour exercer leur activité professionnelle, tandis que seulement 346 000 travailleurs parisiens font le trajet en sens inverse. Ces déplacements domicile-travail dépendent principalement de l'offre d'emploi. Ainsi, à Paris, où se situe un tiers de l'emploi salarié francilien, deux postes sont offerts pour un salarié résidant. Ce rapport varie de 1,4 pour les cadres à 2,1 pour les professions intermédiaires et les employés.

Parmi les Franciliens qui se déplacent à Paris pour venir travailler, un peu plus d'un tiers sont des employés et un quart des professions intermédiaires. Ces salariés résident pour l'essentiel en petite couronne.

Plus d'un tiers des salariés parisiens travaillent en dehors de la capitale. Les cadres quittent Paris plus fréquemment que les autres : 45 % d'entre eux se rendent quotidiennement dans un autre département pour y exercer leur activité professionnelle. La moitié de

Méthodologie

La source DADS

Les données utilisées sont issues des fichiers de Déclarations Annuelles de Données Sociales 2003 (DADS). La DADS est un document administratif (commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux) que doit remplir tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année. Pour chaque salarié, elle contient des caractéristiques d'état civil, la catégorie socioprofessionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations.

Le champ de l'étude

L'étude porte sur l'ensemble des salariés travaillant et résidant en Ile-de-France, dans les secteurs privé et semi-public, quelle que soit leur condition d'emploi. Sont exclus de ce champ, les salariés de l'agriculture, de la sylviculture, des services domestiques, des

ces déplacements se dirige vers les Hauts-de-Seine. La proximité ainsi que l'offre importante d'emploi de cadres dans les Hauts-de-Seine favorisent ces mouvements.

activités extra-territoriales et les agents de l'Etat et des collectivités territoriales.

L'attractivité

L'attractivité d'une zone est mesurée par le taux d'attractivité, soit le rapport entre le solde migratoire (arrivées-départs) et le volume des migrations (arrivées+départs).

La distance

La distance est mesurée « à vol d'oiseau » entre le chef-lieu de la commune de résidence de l'actif migrant et celui de la commune de son lieu de travail. Cette méthode tend à sous-estimer la longueur des trajets par rapport à leur longueur réelle sur le terrain. A l'inverse, elle conduit sans doute à surestimer les trajets effectués par les actifs travaillant dans une commune contiguë à leur commune de résidence : la distance parcourue peut-être quasiment nulle.

Les Hauts-de-Seine : un département attractif

Les Hauts-de-Seine attirent chaque jour 535 000 salariés, tandis que seulement 342 000 en sortent. Dans ce département, comme à Paris, le nombre d'emplois offerts est supérieur au nombre de salariés résidents. Pour les cadres et les professions intermédiaires, ce rapport est de 1,5 poste offert pour 1 salarié résidant. Malgré une offre importante, les emplois de cadres sont principalement occupés par des salariés habitant dans d'autres départements franciliens (97 %).

L'offre d'emploi est nettement supérieure au nombre de salariés résidents dans plusieurs communes des Hauts-de-Seine : Puteaux, Courbevoie, Nanterre (qui forment à elles trois le quartier de La Défense), Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Gennevilliers et Saint-Cloud. Dans ces communes, au moins deux offres d'emploi sont proposées pour un salarié résident. Parmi ces emplois, un tiers sont des postes de cadres.

A Puteaux, l'offre d'emploi est quatre fois supérieure au nombre d'actifs résidents. Chaque jour, 53 000 salariés habitant hors de la commune viennent y exercer leur activité tandis que seulement 9 000 résidents quittent la ville pour aller travailler. Parmi les entrants,

② Paris principale destination des salariés franciliens

	Nombre d'entrants	Nombre de salariés	
		résidents	travaillant dans la commune
Paris	949 200	1 010 700	1 613 500
Courbevoie (Hauts-de-Seine)	81 800	41 000	89 400
Nanterre (Hauts-de-Seine)	73 700	36 500	83 700
Puteaux (Hauts-de-Seine)	71 600	21 400	77 000
Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)	68 100	51 600	81 300
Levallois-Perret (Hauts-de-Seine)	53 700	30 500	60 100
Créteil (Val-de-Marne)	48 400	36 900	58 900
Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)	41 200	36 700	48 100
Roissy-en-France (Val-d'Oise)	41 200	1 800	42 100
Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)	38 600	28 500	44 400
Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)	38 500	22 700	42 500
Versailles (Yvelines)	37 100	31 600	45 000
Vélizy-Villacoublay (Yvelines)	36 200	9 300	39 400
Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)	34 600	35 600	43 600
Evry (Essonne)	30 800	23 500	36 100
Gennevilliers (Hauts-de-Seine)	28 600	17 400	32 800
Montreuil (Seine-Saint-Denis)	28 500	41 800	35 900
Clichy (Hauts-de-Seine)	28 400	26 700	33 400
Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis)	28 100	15 200	31 000
Montrouge (Hauts-de-Seine)	28 100	20 300	31 000
Bobigny (Seine-Saint-Denis)	27 000	18 000	29 800
Cergy (Val-d'Oise)	26 600	25 600	32 400
Montigny-le-Bretonneux (Yvelines)	26 000	18 200	29 800

Lecture : 949 200 salariés franciliens quittent leur département de résidence pour venir travailler à Paris.

Source : Insee, DADS 2003

près de la moitié sont des cadres en provenance de Paris, des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

La Seine-et-Marne offre de plus en plus d'emplois

Entre 1999 et 2003, l'attractivité de Paris et des Hauts-de-Seine diminue (⇒ Méthodologie). Pour tous les autres départements franciliens, le nombre des sorties demeure supérieur à celui des entrées même si cet écart tend à se réduire au fil du temps. Ce sont principalement la Seine-et-Marne et les Yvelines qui bénéficient le plus de cette évolution.

En Seine-et-Marne, le nombre d'emplois offerts a fortement augmenté (24 %), mais ces offres restent très en deçà du nombre de salariés résidents. Le nombre de sorties reste six fois supérieur à celui des entrées. Ainsi, 36 % des actifs résidant en Seine-et-Marne se rendent chaque jour dans la capitale pour exercer leur activité, 20 % en Seine-Saint-Denis et 20 % dans le Val-de-Marne.

Quelques communes bénéficient particulièrement de cette hausse des emplois offerts : Mauregard, Lieusaint, Moissy-Cramayel et Le Mesnil-Amelot. Ainsi, à Mauregard, les emplois ont été multipliés par trois en cinq ans. Ceci est le résultat de l'implantation de plusieurs entreprises (notamment, Euronetec France SA), mais aussi des embauches de personnel, en particulier dans le secteur « Enquêtes et sécurité » (ICTS France).

Des postes plus nombreux pour les cadres dans les Yvelines

Entre 1999 et 2003, l'attractivité des Yvelines a également augmenté. Cependant, le nombre de sorties demeure supérieur à celui des entrées. Là aussi, la hausse du nombre d'emplois offerts explique cette progression. Cette croissance a concerné toutes les catégories socioprofessionnelles, en particulier celle des cadres. Toutefois, le nombre de départs de cadres reste deux fois supérieur au nombre des arrivées. En effet, près de la moitié des cadres yvelinois exercent leur activité professionnelle dans les Hauts-de-Seine et un tiers à Paris. L'infrastructure ferroviaire et routière particulièrement développée

entre ces trois départements contribue à ces déplacements.

Les emplois se sont fortement développés à Châteaufort, Croissy-sur-Seine et

Le Perray-en-Yvelines. A Châteaufort, le nombre d'emplois a été multiplié par cinq ; cette commune a profité de l'implantation de plusieurs entreprises, notamment dans le secteur de la fabrica-

L'Ile-de-France attire davantage de provinciaux que l'inverse

En 2003, 24 000 salariés franciliens quittent leur commune de résidence pour se rendre dans une autre région pour y exercer leur activité professionnelle. A l'inverse, 120 000 salariés résidant dans une autre région française viennent en Ile-de-France pour y travailler.

Parmi ces derniers, 72 000 habitent le proche Bassin parisien et proviennent surtout de l'Oise (36 %) et de l'Eure-et-Loir (13 %). Le développement de l'infrastructure ferroviaire (TGV) est sûrement à l'origine de déplacements régionaux plus lointains puisque parmi les migrants qui viennent travailler en Ile-de-France, 25 % d'entre eux viennent du sud-est de la France (principalement des Bouches-du-Rhône). Ce sont essentiellement des professions intermédiaires et des cadres qui effectuent les

navettes domicile-travail depuis la province vers l'Ile-de-France.

Par contre, les salariés franciliens qui quittent la région pour se rendre sur leur lieu de travail sont, à part égale, cadres, ouvriers ou toutes autres catégories socioprofessionnelles. Un tiers de ceux qui quittent l'Ile-de-France se dirige dans les départements aux franges de la région. Ces salariés choisissent principalement des départements limitrophes de celui où ils habitent. Le département de l'Oise, à lui seul, attire près de 25 % des salariés franciliens. L'Eure-et-Loir accueille 1 000 salariés, et le Loiret 650 salariés. Parmi les salariés franciliens qui changent de région pour aller travailler, un peu plus de 4 000 se rendent dans les Bouches-du-Rhône ; ces déplacements se font, pour l'essentiel, une fois par semaine.

De nombreux picards viennent travailler en Ile-de-France

	Déplacements		Solde des déplacements
	en provenance de	à destination de	
Picardie	51 200	6 800	44 400
Aisne	6 300	500	5 800
Oise	43 100	6 000	37 100
Somme	1 700	300	1 400
Provence-Alpes-Côte d'Azur	38 100	9 100	29 000
Alpes-de-Haute-Provence	700	100	600
Hautes-Alpes	500	300	200
Alpes-Maritimes	9 200	2 200	7 000
Bouches-du-Rhône	17 300	4 200	13 100
Var	6 900	1 500	5 400
Vaucluse	3 400	700	2 700
Centre	20 500	1 900	18 600
Cher	400	100	300
Eure-et-Loire	15 300	1 000	14 300
Indre	200	100	100
Indre-et-Loire	900	100	800
Loir-et-Cher	500	100	400
Loiret	3 200	600	2 600
Rhône-Alpes	7 500	4 200	3 300
Ain	500	200	300
Ardèche	300	100	200
Drôme	500	200	300
Isère	1 500	500	1 000
Loire	600	200	400
Rhône	3 000	1 800	1 200
Savoie	500	700	-200
Haute-Savoie	600	500	100

Lecture : 51 200 salariés résidant en Picardie viennent travailler à Paris et 6 800 salariés résidant en Ile-de-France vont travailler en Picardie.

Les distances - Des trajets plus longs pour les cadres

En 2003, parmi les 3,7 millions de migrants alternants franciliens, la moitié effectue un trajet d'au moins 11,6 kilomètres. Les distances domicile-travail diffèrent sensiblement entre un cadre ou un ouvrier, entre hommes et femmes, mais peu entre jeunes et plus âgés.

Parmi ceux qui se déplacent, ce sont les cadres qui effectuent les trajets les plus longs. Un cadre sur dix parcourt, chaque jour, au moins 22 kilomètres pour aller exercer son activité professionnelle, et plus de la moitié des cadres parcourt au moins 13,6 kilomètres. A l'inverse, les employés effectuent les trajets les plus courts. Un peu plus de la moitié d'entre eux parcourt moins de 10 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail.

Les hommes se déplacent plus et plus loin que les femmes. La moitié d'entre eux parcourt, chaque jour, 12,5 kilomètres pour se

rendre sur leur lieu de travail. Ils effectuent quotidiennement 2 kilomètres de plus que les femmes. La différence se fait surtout sur les longues distances puisqu'un homme sur dix effectue des trajets d'au moins 21 kilomètres, contre seulement 18 kilomètres pour les femmes. A l'opposé, un homme sur dix parcourt des distances de moins de 6,8 kilomètres contre seulement 5,5 kilomètres pour les femmes.

La distance parcourue par un salarié qui quitte sa commune de résidence pour aller travailler varie faiblement selon l'âge. Les plus jeunes (moins de 25 ans) sont les moins mobiles avec une distance parcourue de 10,2 kilomètres. Les autres parcourent 12 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail, la distance n'étant plus que de 11,4 kilomètres pour les salariés âgés de 55 ans ou plus.

tion de matériels électriques (EMIS) et dans celui de la fabrication de téléphonie (Nortel Networks SA). Ces implantations ont généré des embauches de personnel. Toutes les catégories socioprofessionnelles ont bénéficié de cette croissance, à l'exception des ouvriers dont le nombre d'emplois offerts reste stable.

Plus de postes offerts que d'habitants dans les villes nouvelles

Si Paris reste le premier pôle d'emploi au sein de l'Ile-de-France à attirer les migrants alternants, d'autres pôles d'emploi existent. Ainsi, prises dans leur ensemble, les villes nouvelles accueillent davantage de salariés qu'il n'en sort. Entre 1999 et 2003, le nombre de départs reste inférieur à celui des arrivées à Evry et Saint-Quentin-en-Yvelines alors qu'il devient supérieur à Cergy-Pontoise. C'est Evry qui attire le plus grand nombre

de migrants alternants. L'offre d'emploi y est excédentaire quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle : un peu moins de deux emplois offerts pour un actif résident. Au cours de cette période, les offres d'emploi se sont développées pour toutes les professions, sauf pour les employés. L'offre la plus faible concerne les ouvriers : un emploi et demi pour un actif résident. A Evry, il entre chaque jour deux fois plus de salariés venus pour exercer leur activité professionnelle que l'inverse. Deux tiers des migrants alternants qui se rendent à Evry pour y travailler résident en Essonne.

L'offre d'emploi est également excédentaire à Saint-Quentin-en-Yvelines, mais en proportion légèrement moindre qu'à Evry : un emploi et demi pour un actif résident. Entre 1999 et 2003, les offres d'emploi ont progressé pour les cadres et les professions intermédiaires, tandis qu'elles restaient stables pour les autres catégories. C'est pour les cadres que cette

offre est la plus importante : deux emplois offerts pour un résident. La moitié des salariés qui viennent travailler à Saint-Quentin-en-Yvelines résident dans les Yvelines, 15 % dans les Hauts-de-Seine et 10 % à Paris. La bonne desserte ferroviaire entre Paris, les Hauts-de-Seine et Saint-Quentin-en-Yvelines favorise ces déplacements de migrants alternants.

Roissy, un pôle d'emploi très attractif

Dans la zone de Roissy, qui représente 3 % de l'emploi régional, le nombre de salariés venant y travailler est deux fois supérieur à celui des salariés faisant le trajet en sens inverse (108 000 entrants et 48 000 sortants). La présence de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle explique cette forte attractivité. L'offre d'emploi y est excédentaire quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle : deux offres d'emploi pour un actif résident et quatre emplois de cadres pour un cadre résident. Les salariés qui viennent travailler à Roissy sont pour un tiers des employés et pour un tiers des ouvriers. Ces migrants alternants résident principalement en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne.

Pour en savoir plus

Articles sur les déplacements domicile-travail, *Insee-laurif*, Atlas des Franciliens - Activité et emploi, Tome 4, pp. 94-107, décembre 2003.

Guilbert Y. : « Migrations alternantes : les échanges inter-banlieues s'intensifient », *Insee Ile-de-France Regards*, n° 53, pp. 9-12, décembre 2001.

Talbot J. : « Les déplacements domicile-travail : de plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux », *Insee première*, n° 767, avril 2001.

L'étude réalisée en partenariat est également mise en ligne sur le site internet de la CRCI : <http://www.paris-iledefrance.cci.fr>

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directeur de la publication : Alain Charraud
Comité de rédaction : Brigitte Belloc
Rédactrice en chef : Corinne Martinez
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Lebraud - Laure Omont
Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Agnès Vavasseur
Tél. : 01 30 96 90 75 - Fax : 01 30 96 90 67
Vente par correspondance : Tél. : 01 30 96 90 56 - Fax : 01 30 96 90 27
Internet : www.insee.fr/ile-de-france
Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12
Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage 10626552

© Insee 2006

Tarif : Le numéro : 2,2 € - Abonnement : - France : 30 € - Etranger : 36 €

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2006

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les 2 mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france